



Mamoudzou, le 15 décembre 2025

Communiqué de presse

La CGT MAYOTTE exprime sa vive indignation suite au refus de réception de l'organisation syndicale par la ministre des Outre-mer, arrivée à Mayotte, le 13 décembre pour une visite de 3 jours.

Malgré une demande formelle de rencontre, la CGT MAYOTTE n'a pas été reçue afin d'exposer les sujets majeurs et urgents concernant la situation sociale du territoire et les conditions de travail particulièrement difficiles des salariés de Mayotte.

Parmi ces préoccupations figurent notamment les risques graves à la prison de Majicavo, où le sous-effectif chronique et la surpopulation carcérale favorisent les émeutes, les violences et les situations de séquestration déjà connues. Par ailleurs, les mouvements sociaux permanents qui traversent non seulement l'île mais aussi vécus dans les entreprises, souvent longs et conflictuels, traduisent un malaise profond, un déficit structurel de dialogue social et une incapacité persistante de l'État à apporter des réponses à la hauteur des enjeux.

Il convient de rappeler que le cyclone **CHIDO** a brutalement mis en lumière des réalités que beaucoup se sont acharnés à dissimuler pendant des années : fragilité des infrastructures, inégalités sociales extrêmes, précarité des services publics et abandon des travailleurs. Les réponses apportées à la suite de cette catastrophe n'ont pas été à la hauteur de la gravité de la situation vécue par la population mahoraise.

Les derniers chantiers législatifs engagés par l'État, qu'il s'agisse de la loi d'urgence pour Mayotte ou du projet de loi de refondation, s'inscrivent dans une logique descendante, élaborée sans réelle concertation avec les acteurs locaux notamment les organisations syndicales représentatives et sans prise en compte suffisante des réalités du terrain. Ces textes, présentés comme des réponses structurantes, demeurent largement insuffisants et déconnectés des besoins sociaux, économiques et humains du territoire.

Les autorités centrales de Paris ont trop souvent fonctionné en sens unique, imposant des décisions politiques avec la collaboration de certains acteurs politiques locaux ainsi que certains partenaires sociaux complaisants.

La CGT MAYOTTE rappelle ces derniers qu'ils portent également une responsabilité lorsqu'ils choisissent de participer à des formats de discussion biaisés, dans lesquels ils sont instrumentalisés à des fins contraires aux intérêts des travailleurs.

La CGT MAYOTTE s'indigne enfin de ne pas avoir été reçue alors que d'autres organisations syndicales, parfois sans demande formelle, ont été auditionnées. Cette sélection des interlocuteurs, destinée à éviter que certaines réalités du terrain ne soient mises en lumière, est contraire aux principes démocratiques et au respect du dialogue social.

La CGT MAYOTTE réaffirme sa détermination à défendre les droits, la sécurité et la dignité des travailleurs de Mayotte et exige un dialogue ouvert, équitable et inclusif avec l'ensemble des organisations syndicales, sans exclusion ni instrumentalisation.